



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## **L'Ordre des urbanistes du Québec demande une réforme majeure de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme***

Montréal, le 13 novembre 2009 – À l'occasion de la remise aujourd'hui à Montréal du Prix Jean-Paul-L'Allier, le président de l'Ordre des urbanistes du Québec, M. Robert Chicoine, a lancé un appel au gouvernement du Québec afin qu'il s'engage dans une réforme en profondeur de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Rappelant que le gouvernement du Québec mène actuellement une consultation en prévision de la réforme statutaire de cette loi, M. Chicoine a affirmé que « les enjeux soulevés par cette réforme suscitent des problématiques concrètes d'une telle gravité pour les diverses collectivités québécoises que le gouvernement ne saurait se contenter d'apporter de simples changements de nature technique à l'actuelle *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. »

Donnant en exemple le fait que pour connaître les principes d'aménagement du territoire mis de l'avant par le gouvernement, un élu, un urbaniste ou un simple citoyen doit consulter aujourd'hui non moins d'une quinzaine de lois ou de décrets, le président de l'Ordre des urbanistes a revendiqué « que ces principes soient réunis dans un Plan national qui guide l'élaboration et l'adoption des schémas d'aménagement et de développement afin que ceux-ci soient conformes à ces principes fondamentaux. »

